

Lettre à madame la Ministre Nathalie Normandeau.

Gaz de schiste : questions préalables et moratoire

Madame la Ministre,

Le rapport du BAPE est remis aujourd'hui à votre collègue monsieur le Ministre des Ressources naturelles, qui peut attendre soixante jours avant de le rendre public. C'est suffisamment de temps pour que de "malheureuses" fuites permettent à l'industrie de préparer un argumentaire en réponse à d'éventuelles réserves du BAPE quant au projet, réserves par ailleurs peu probables, si nous nous référons à notre désolante expérience, nous de Lévis, anciens combattants du projet Rabaska. Au Québec comme ailleurs, le pouvoir du Capital est plus fort que les lois et les institutions (exemple : loi sur la protection du territoire agricole dans le cas Rabaska), nous ne nous remettons jamais de ce triste constat. Et pourtant nous nous surprenons à relever encore la tête, à nous indigner devant la manière dont le projet du gaz de schiste est mené politiquement, au mépris de la démocratie participative à laquelle nous n'avons pas encore renoncé. Je ne m'oppose pas à l'exploitation du gaz de schiste, j'ai seulement besoin de temps pour m'informer, réfléchir et discuter avec mes concitoyens.

La stratégie du Capital est connue: invisibilité, visées court terme bien dissimulées, infiltration habile de toutes les instances décisionnelles et des structures de financement des partis, pression induite sur l'urgence à décider (qui sait, la donne politique pourrait changer rapidement, l'intelligence humaine pourrait mettre au point des technologies inversant les rapports de concurrence entre différents types d'énergie, etc). Ainsi monsieur Lucien Bouchard essaie-t-il depuis quelques jours de nous persuader qu'à tout le moins il ne faut pas arrêter l'industrie d'explorer notre sous-sol, sous le fallacieux argument que sans une connaissance plus approfondie, nous ne pourrions prendre une décision éclairée quant à l'exploitation de la ressource. Monsieur Bouchard sait très bien que plus nous nous serons enfoncés dans la démarche, plus il y aura eu d'argent privé investi dans cette "exploration", plus il nous sera difficile comme société propriétaire de la ressource de nous retirer du processus. Se pourrait-il que la démarche d'"exploration" en cours ne soit que le peaufinage de la stratégie d'exploitation : où est-il le plus rentable de commencer? Où y aura-t-il le moins de résistance de la population locale? Madame la ministre, même de la pertinence de cette phase d'exploration, pourriez-vous nous laisser le temps d'en débattre en toute connaissance de cause?

Nous Québécois, avons-nous besoin d'exploiter le gaz de schiste de notre sous-sol? Pour un niveau donné de besoin énergétique, n'avons-nous pas bien d'autres alternatives moins agressives sur notre environnement? Que savons-nous de nos besoins énergétiques futurs, et surtout, comment déterminons-nous ces besoins, sous quelles hypothèses? N'y a-t-il pas partout sous le calcul énergétique des hypothèses de croissance économique sans laquelle, selon le dogme universellement admis, il n'y a pas de développement et nos sociétés risquent de s'effondrer? De quelle croissance économique parle-t-on? Que savons-nous du coût environnemental et de la durabilité de notre modèle de croissance? Que savons-nous du coût culturel, et même spirituel, du type de croissance auquel nous ne nous donnons plus le temps de réfléchir, tellement le paradigme économique dominant est puissant? Que savons-nous des articulations entre la croissance économique, telle que conçue et mesurée dans les pays industrialisés, et les inégalités sociales, et la pauvreté? Avons-nous une vision claire de l'impact de notre modèle occidental de développement sur notre cohésion sociale, sur notre identité, sur la montée des fanatismes, sur l'harmonie entre les peuples? Jusques à quand, dans nos décisions sociétales, refuserons-nous, dans l'urgence supposée du court terme, de regarder bien en face les réelles conséquences à long terme de nos décisions, et surtout de leur effet cumulatif années après années? Il faudra bien un jour commencer à nous poser, collectivement, démocratiquement, les vraies questions, sinon, nous en avons la preuve historique, la violence nous ramènera tous à l'ordre.

En somme, pourrions-nous, à l'occasion de la question du gaz de schiste, prendre suffisamment de recul dans notre réflexion collective, pour identifier des choix sociaux permettant d'infléchir la courbe de nos besoins énergétiques à long terme, base d'une véritable politique énergétique pour le Québec? Pour sortir un peu du gaz de schiste, le fameux Plan Nord de M. Charest pourra-t-il vraiment mobiliser la société québécoise pendant des décades si l'on élude l'explicitation de tels choix sociaux quant à notre modèle de développement?

Vous allez me dire, madame la ministre, que j'en ratisse un peu large pour une simple question d'exploitation d'une ressource de notre sous-sol. Soyons lucides, réalistes, capables de décision : il n'est pas question de tout régler avant de décider, simplement de commencer à dégager un peu de vision. Nos prochains rendez-vous électoraux devraient permettre de progresser sur cette lancée.

Madame la ministre, donnez-nous, citoyens du Québec, un peu de temps de réflexion. Décrétez un moratoire sur le gaz de schiste.

Louis-Marie Asselin

Lévis, 28 février 2011